

THÉMATIQUE DU COLLOQUE

Affirmons solidairement notre expertise

Colloque 2016



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

8 au 10 juin 2016

Hôtel Chéribourg & Manoir des Sables
(Estrie)

Comité de programme

- ▶ Line Auclair, c.o.
Commission scolaire des Affluents
- ▶ Émilie Bégin, c.o.
Institut Universitaire en santé mentale de Montréal
- ▶ Patricia Dionne, Ph. D., c.o.
Université de Sherbrooke
- ▶ Mathieu Guénette, c.o.
Brisson Legris et associés
- ▶ Martine Lacharité, c.o.
Directrice générale OCCOQ
- ▶ Richard Locas, c.o.
Chargé d'affaires professionnelles OCCOQ
- ▶ Cynthia Martini, Ph. D., c.o.
UQAM
- ▶ Laurent Matte, c.o.
Président OCCOQ
- ▶ Hélène Plourde, c.o.
Coordonnatrice au dév. des compétences OCCOQ
- ▶ Simon Viviers, Ph. D., c.o.
Université Laval
- Collaborations spéciales
- ▶ Guylaine Michaud, Ph. D., c.o.
Université de Sherbrooke
- ▶ Diane Tremblay
Coordonnatrice des communications OCCOQ

Le thème du prochain colloque souligne la place des conseillers d'orientation dans tous les secteurs où ils interviennent (éducation, employabilité, organisationnel, pratique privée et réadaptation) tout comme leurs compétences en vue de répondre aux besoins d'orientation de clientèles variées. Ainsi, l'expertise des c.o. se veut dynamique et vivante, toujours en mouvement et en développement pour une société où les besoins sont grands, diversifiés, en constante évolution et en constante transformation. Grâce à leur connaissance *de la relation individu-travail-formation pour viser le mieux-être personnel et professionnel en mobilisant le potentiel des personnes et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de la vie*¹, ils interviennent auprès des personnes et des groupes pour le développement optimal de leurs ressources.

À l'occasion de ce colloque, nous souhaitons permettre aux participants de se mobiliser, de réfléchir, de soutenir la création d'espaces de solidarité et de se donner un pouvoir d'agir pour leur développement personnel et professionnel. Le thème proposé nous amène à réfléchir comme communauté professionnelle, et cela sous trois aspects : affirmation, solidarité et expertise. L'affirmation, c'est un positionnement actif où nous pouvons manifester avec conviction divers états de situation tels nos opinions, nos actions, nos recommandations, nos valeurs. La solidarité quant à elle, permet de se réunir à partir de ce qui est en commun, peu importe le secteur de pratique, afin d'agir d'une même voix. Finalement, l'expertise des c.o. nous amène au cœur des compétences que nous mettons à la disposition de la population avec intégrité pour favoriser l'essor de la société québécoise.

Voici quelques axes de communications et divers exemples de sujets qui pourraient être abordés.



Axe 1 | L'affirmation sociale, organisationnelle et interprofessionnelle de l'expertise des c.o.

- La spécificité du c.o. dans le travail interdisciplinaire dans l'un ou l'autre des secteurs
- Les pratiques des c.o. œuvrant auprès des personnes présentant des problèmes de santé mentale ou neuropsychologique et les frontières avec les autres champs de pratique
- Les c.o. et leurs préoccupations actuelles au regard des problèmes sociaux (santé mentale au travail, clientèles émergentes, le rapport aux diagnostics en santé mentale, le décrochage, la motivation, etc.)
- Le développement de la profession de c.o. et la considération des enjeux émergents (les neurosciences, l'utilisation des nouvelles technologies, les réseaux sociaux, le développement du pouvoir d'agir, le codéveloppement, la santé mentale, l'intégration dans les plans d'intervention, les clientèles TDAH, etc.)

Axe 2 | L'accessibilité et l'organisation des services d'orientation

- L'orientation et les barrières systémiques à l'accessibilité aux services (Comment agir sur les contraintes du milieu?)
- L'adéquation formation emploi (Comment répondre aux demandes du marché du travail et respecter les besoins du client? Comment utiliser efficacement l'IMT et comment intégrer de manière optimale dans un processus d'intervention en orientation?)
- Les c.o., leur rôle d'influence et leur rôle-conseil (Comment exercer une influence dans le respect des autres? Comment s'affirmer pour protéger la clientèle?)
- La planification et la mesure de l'efficacité des services d'orientation (Comment y arriver? Des modèles d'organisation, comment mesurer et faire valoir l'impact de nos interventions?)
- Les défis et les exigences de la pratique organisationnelle (gestion de carrière, santé mentale au travail, travail interdisciplinaire, besoins organisationnels versus besoins des travailleurs, etc.)

Axe 3 | Les activités réservées et les enjeux éthiques de la pratique

- Les c.o. et les activités réservées (pratiques illégales, appropriation des activités réservées, intervenir auprès d'une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique, intégration au plan d'intervention, etc.)
- L'évaluation en orientation, celle de l'ensemble de la clientèle tout comme celle des personnes atteintes d'un trouble mental ou neuropsychologique (Comment l'effectuer et la considérer tout au long des processus d'intervention?)
- Aspects légaux de l'exercice de la profession des c.o.
- L'éthique dans la pratique des c.o. (Quels sont les besoins de perfectionnement des c.o.? Quelles sont les situations problématiques et comment intervenir de manière éthique?)

¹ Extrait de l'énoncé d'utilité sociale des conseillers d'orientation